

## COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE ILE DE FRANCE DU 07 FEVRIER 2020

L'administration était représentée par le Directeur Interrégional, M. L'HERMITTE assisté de ses collaborateurs, ainsi que par les différents directeurs régionaux composant l'Ile de France.

**L'USD FO était représentée par Jean-François RENON, Philippe MATHIEU et Odile BATLLE.**

### **1) APPROBATION DE PROCES VERBAUX**

Le PV du comité technique en date du 24 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

### **2) EXAMEN DES PLAFONDS AUTORISES D'EMPLOIS (PAE) ET EFFECTIFS DE REFERENCES (ER) POUR L'ANNEE 2020**

En propos liminaire, le DI indique qu'il manque à ce jour 66 Emplois Temps Plein Travaillé ( ETPT) pour l'ensemble des services douaniers franciliens. Ce chiffre élevé s'explique par les mouvements de départ liés au deuxième tour des mutations 2019, où des agents sont affectés au 31 décembre dans des résidences douanières provinciales.

Pour combler les vacances d'emplois en Ile de France, le DI affirme qu'il souhaite privilégier d'abord le recours à des ressources internes ( mutations, sorties d'écoles de la Rochelle et Tourcoing, enquêtes...)

Si les possibilités de recrutement interne n'aboutissent pas, le DI ne s'interdit pas de diversifier les modalités d'accès à ces vacances d'emplois (recours aux contractuels, Bourse Interministérielle de L'Emploi Public, vacataires).

**Pour L'USD FO, le recrutement de douaniers par la voie du concours national ayant le statut de fonctionnaire D'Etat doit rester la voie principale d'accès à notre administration.**

**L'USD FO rappelle son opposition à la loi dite Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 qui détruit l'ensemble des garanties liées au statut, héritage du Conseil National de la Résistance.**

**RAPPEL:**

- le PAE fixe le volume maximum d'emplois utilisable dans le cadre de l'année budgétaire.
- La notion D'ER constitue la cible à atteindre pour les effectifs d'un service dans une perspective de moyen terme.

Pour L'Ile de France, le PAE 2020 est fixé à 1236 ETPT ( Emploi temps plein travaillé), décomposé en 658 ETPT pour la branche AG/CO et 578 ETPT pour la branche SURV.

Le DI se livre ensuite à une explication détaillé de ce chiffrage.

Rappel du DI sur PAE 2019 : 1223 ETPT

**- Abondements PAE 2020: + 25 ETPT détaillé ci-dessous.**

- + 12 ETPT liés à la mise en place du BREXIT.
- + 3 ETPT liés au transfert des franchises diplomatiques de la Direction Générale
- + 10 ETPT liés à la création du Point de Passage Frontière de Toussus Le Noble.

**- Soustractions PAE 2019-2020 : - 12 ETPT détaillé ci-dessous**

- 6 ETPT liés au transfert d'emplois vers la DNGCD.
- 3 ETPT liés à la dématérialisation des DRM dans le cadre de l'application CIEL.
- 3 ETPT liés à des économies budgétaires.

**RECAPITULATIF Total PAE 2020 : 1223 +25 – 12 = 1236**

**Concernant les effectifs de référence pour l'année 2020 en Ile de France, la cible à atteindre s'élève à 1236 emplois, avec le détail ci-dessous:**

	TOTAL ER 2019 ( Février 2019)	TOTAL ER 2020 ( Février 2020)	EVOLUTION ER 2019-2020	EVOLUTION ER CO ET SURV 2019-2020
DI IDF	446	443	- 3 ER	- 8 SURV + 5 CO
DR PARIS EST	234	234	0	+ 1 SURV - 1 CO
DR PARIS	308	312	+ 4 ER	+ 1 SURV + 3 CO
DR PARIS OUEST	206	218	+ 12 ER	+ 2 CO + 10 SURV
ST PIERRE ET MIQUELON	29	29	0	
<b>TOTAL</b>	<b>1223</b>	<b>1236</b>	<b>+ 13 ER</b>	<b>+ 4 SURV + 9 CO</b>

### Analyse de L'USD FO sur ce projet PAE/ ER présenté par l'administration

**M. L'HERMITTE** met l'accent sur sa volonté de saturer le PAE, c'est-à dire consommer l'intégralité du budget de l'année 2020 alloué aux emplois de la DI Ile de France.

Notre organisation syndicale estime que l'augmentation globale du PAE et des ER en Ile de France pour l'année 2020 (+ 13) constitue une image en trompe l'oeil et masque des coupes budgétaires pernicieuses.

**Une nouvelle fois, les suppressions d'emplois au titre des économies budgétaires s'effectuent au mépris de la qualité du service public et de surcroît sans étude d'impact.**

**L'USD FO ne peut cautionner un tel choix !**

En outre, le DI nous présente également des transferts d'emplois entre certains services dans l'objectif d'ajuster le niveau des emplois de références avec les effectifs réels en poste.

Si nous actons la démarche de transparence du DI dans l'information des représentants du personnel sur les choix opérés, nous n'acceptons pas pour autant le déshabillage des structures douanières.

**VOTE: En conséquence, L'USD FO a voté CONTRE le projet présenté par le DI Ile de France.**

### **3)Le transfert de la gestion des franchises diplomatiques**

Ce projet s'inscrit dans une logique de déconcentration des décisions administratives prises actuellement au niveau de la direction générale.

Actuellement gérée par le bureau FID 2, la délivrance des franchises sera transférée à la DR de Paris, avec un rattachement au bureau de Paris Principal.

La mesure sera effective au 1er juillet 2020.

Sur injonction de la DG, le service sera pour autant localisé au siège de la DI Ile de France.

3 agents sont actuellement affectés à cette mission. Le transfert de la mission s'effectuerait à effectif constant et serait considéré comme une opération de restructuration.

**L'USD FO insiste sur la nécessité de dispense d'une formation adéquate, face à un public très particulier et exigeant vis à vis de l'administration.**

L'USD FO demande également l'ouverture d'une enquête pour pourvoir les postes vacants, les agents actuellement en poste à la DG n'étant pas tous susceptibles de suivre leur emploi.

#### **4) La création du Service National des Réglementations Particulières ( SNRP)**

Ce service regroupera dans une seule et même entité sur le site de Boissy le service de la fiscalité énergétique et environnementale et des aides à la filière tabac (SFEEAFT) et le service national des réseaux d'oléoducs (SNRO).

Le DI indique que cette création répond à l'objectif principal de sécurisation juridique du cadre de missions effectuées au niveau national, mais rattaché à la DI Ile de France.

26 agents sont concernés par ce projet, sans modification du périmètre d'exercice des missions.

#### **5) Evolution du bureau de Corbeil**

Le DI réaffirme sa volonté de changer la typologie de ce bureau secondaire en bureau principal, en raison de son trafic et des perspectives d'évolutions économiques en sa faveur (territoire économique dynamique).

Le DI a l'accord de principe de la sous direction réseau de la direction générale pour réaliser cette modification.

Selon les dires du DI, ce changement pourrait être effectif à la fin du deuxième trimestre de l'année 2020.

En parallèle, L'USD FO avait demandé à l'administration une analyse sur les retombées possibles de ce changement de typologie sur les bureaux de Trappes et Rungis.

## 6) Point sur la BSITM

Enfin, les travaux de rénovation complète peuvent débuter, suite à la recherche fructueuse de locaux d'hébergement temporaire ( REGUS) au sein de la gare du Nord.

Les organisations syndicales demandent un point d'information régulier sur l'état d'avancement des travaux qui s'étaleraient jusqu'au mois de mai 2020.

## 7) Points divers

### - Stockage des marchandises et véhicules saisis:

L'administration recherche un second lieu de stockage des marchandises et véhicules saisis au sud de Paris, les capacités actuelles arrivant à saturation. Le chef du PLI évoque la recherche d'un prestataire privé qui pourrait prendre en charge à la fois les opérations de stockage et de destruction.

### - PASS NAVIGO:

Dans le cadre de l'attractivité, la DI Ile de France a saisi Ile de France Mobilité au sujet de la prise en charge intégrale du PASS NAVIGO pour les agents, mais aucune réponse n'a été apportée à ce jour.

**- Mobilité interne sur la résidence PARIS**

Le DI s'est engagé à recevoir les agents individuellement, dont les demandes n'ont pu être satisfaites.

**- Médaille d'honneur des douanes:**

Suite à notre interrogation sur les critères d'attribution, le DI souhaite l'engagement d'une réflexion sur ce sujet avec la DG et estime nécessaire de privilégier le qualitatif sur le quantitatif.

Pour L'USD FO, les agents OP/CO ne doivent pas être les oubliés en la matière.

**- Application AG-NET:**

Le DI souhaite généraliser à titre expérimental l'utilisation de cette application informatique en Ile de France, les brigades de Rungis et Gennevilliers seront prochainement concernées.

Cette application développée par AIRBUS est destinée à l'établissement de communications sécurisées entre services.

**- La Brigade de Surveillance du Ministère:**

Le DI nous informe de l'utilisation prochaine du logiciel MATHIEU à titre expérimental pour le décompte du temps de travail des agents de la BSM, doublé dans un premier temps avec le tableur Excel.



# UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

## FORCE OUVRIÈRE

---

\*\*\*\*\*





**UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

**FORCE OUVRIÈRE**

---